

LA TRONCHE

# Feux de câbles électriques : le désarroi d'un maire

**L'élu Bertrand Spindler, maire de La Tronche, et France nature environnement Isère déplorent ces feux qui, depuis des mois, à proximité de l'usine Athanor, sont un danger pour la santé. Ils en appellent aux pouvoirs publics dont ils dénoncent par ailleurs l'inertie.**

L'affaire dure depuis des mois, voire des années, et la coupe est pleine. Au sein de la commune de La Tronche, à proximité du site de l'usine d'incinération et de valorisation énergétique (UIVE) des déchets de la Métropole de Grenoble Athanor, en périphérie de l'aire d'accueil des gens du voyage, des brûlages de câbles électriques illégaux (pour récupérer et vendre le cuivre) sont signalés chaque jour, de jour comme de nuit.

Des brûlages, reconnaissables par leurs épaisses fumées, émettant des polluants particulièrement nocifs pour la santé - de type dioxines, furanes et hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) - qui se répandent non seulement dans la commune mais aussi sur le territoire de l'agglomération.

**« Tout le monde est au courant mais rien ne suit »**

En dépit des multiples actions engagées par la collectivité, rien ne bouge, les feux continuent « dans l'indifférence générale » et « c'est bien là le problème », assure le maire Bertrand Spindler. Qui, accompagné de son adjoint Bernard Dupré et de deux

représentants isérois de l'association France nature environnement [lire par ailleurs], a pris l'initiative d'organiser une conférence de presse ce mercredi 9 mars pour « dénoncer la situation » et « l'inertie des pouvoirs publics ».

« Nous sommes allés sur place plusieurs fois, y compris avec la police municipale, ces derniers mois ; nous avons rédigé des procès-verbaux autour de ce trafic qui sévit et qui est le fait de quelques personnes identifiées ; nous avons porté plainte à de multiples reprises ; nous avons alerté la préfecture, la police nationale comme la Métropole, propriétaire des terrains », développe-t-il. Résultats : « Toutes nos plaintes, alors qu'elles étaient circonstanciées, précises, ont été classées sans suite. Nous vivons cela comme une claque alors que nous avons affaire ici à une question de santé publique. On fait des choses, tout le monde est au courant mais rien ne suit. »

**« Des actions ridiculisées »**

L'affaire est d'autant plus sensible que la commune - au-delà du site d'Athanor et ses émissions liées à l'incinération des déchets - abrite l'hôpital complexe-enfants du CHU Grenoble Alpes « où sont pris en charge

**« Toutes nos plaintes, alors qu'elles étaient circonstanciées, précises, ont été classées sans suite. »**

Bertrand Spindler, maire de La Tronche



À proximité de l'usine d'incinération Athanor, des feux de câbles électriques, particulièrement toxiques, sont régulièrement observés. En dépit des alertes et des plaintes déposées par la municipalité comme France nature environnement Isère, la situation demeure. Photo Ville de La Tronche

des enfants atteints d'affections respiratoires engendrées par les polluants atmosphériques » et compte une population composée « à hauteur de 10 % de personnes âgées de plus de 75 ans » ainsi que deux Ehpad. Sans oublier « celles et ceux qui travaillent à proximité » de ces feux, à l'image du centre technique « et des équipes confrontées à cela tous les jours », les habitants de « quelques mai-

sons alentour » et la communauté des gens du voyage vivant sur l'aire officielle.

La collectivité engagée, comme d'autres, sur les questions de qualité de l'air - au travers notamment de son intégration à la Zone à faibles émissions (ZFE), l'extension du stationnement payant pour « réduire le flux de voitures » ou encore le doublement de la prime-bois pour le remplacement des chauffages au bois polluants - veut en finir avec le climat ambiant qui tend vers l'immobilité. « Nous ne voulons pas que l'impuissance collective persiste. Nous ne voulons pas que les actions coûteuses en argent, en engagement des collectivités comme

des citoyens, continuent à être ridiculisées par la persistance de ces feux », insiste Bertrand Spindler.

Lundi 21 mars, lors de la convocation de son conseil municipal, la municipalité aura à donner un avis sur le 3<sup>e</sup> Plan protection de l'atmosphère (PPA) porté par la préfecture. Un plan qui se décline en défis et 32 actions (dont une intitulée « Accompagner l'interdiction de brûlage à l'air libre pour lequel la commune envisage d'ores et déjà d'émettre des réserves. Pour que ce 3<sup>e</sup> PPA ne soit pas à nouveau un chiffon de papier ».

Gaëlle MEL

## « En présence flagrante d'un non-respect de la loi »

L'association France nature environnement Isère s'est aussi saisie du dossier. Un dossier qu'elle suit depuis « près de deux ans » via les signalements « désormais réguliers » d'habitants sur sa plateforme « Sentinelles de la nature ». À son actif, une rencontre avec la mairie, une autre avec le préfet, des alertes « auprès des élus locaux et autres institutions » mais surtout trois plaintes – déposées en octobre 2020, juillet 2021 et novembre 2021 – « toutes classées sans suite sans que l'on nous en explique les motivations alors que nous sommes en présence flagrante d'un non-respect de la loi », s'insurge Michel Jacou, secrétaire général de l'association iséroise. Récemment, la structure a ob-



De gauche à droite : Philippe Dubois, vice-président de France nature environnement Isère, Michel Jacou, secrétaire général de la FNE 38, Bertrand Spindler, maire de La Tronche, et Bernard Dupré, adjoint au maire. Photo Le DL/G.M.

tenu un rendez-vous avec Atmo pour obtenir des mesures sur la pollution produite par les brûlages de câbles. Dans un rapport transmis ce 8 mars, le constat fait valoir que « les émissions de dioxines et furanes issues des brûlages repré-

sentent 45 % des émissions totales de la région ». Et l'impact des brûlages à proximité d'Athador ? Pas encore de données précises. « L'absence de recensement exhaustif ne permet pas de caractériser l'impact direct de cette activité [...] Cependant,

une récente mesure dépassant la valeur repère a eu lieu durant une période pendant laquelle des brûlages ont été signalés par des riverains sur la plateforme Sentinelles », fait valoir le rapport. Pour autant, la détermination de la FNE Isère est claire :

« Nous ne lâcherons rien sur ce dossier. »

Dans cette affaire, un autre protagoniste est à mentionner : un habitant, se qualifiant de « lanceur d'alerte du dimanche », qui, du haut de son appartement donnant sur le site, en a assez de voir, « le matin comme le soir », ces épaisses fumées provenant des feux. Chaque jour ou presque, il les photographie pour que chacun constate « l'ampleur des dégâts ». En colère, l'homme a écrit au Président Macron, à quelques-uns de ses ministres, à des élus locaux aussi. Au final, « une seule réponse », celle d'un maire, l'invitant à contacter la police municipale de la commune, voire la police nationale...

G.M.